



**ICRML**

Institut canadien  
de recherche  
sur les minorités  
linguistiques

**CIRLM**

Canadian Institute  
for Research  
on Linguistic  
Minorities

# Consultations pancanadiennes sur les langues officielles 2016

Mémoire de  
l'Institut canadien de recherche  
sur les minorités linguistiques

# Consultations pancanadiennes sur les langues officielles 2016

Mémoire de  
l'Institut canadien de recherche  
sur les minorités linguistiques

Moncton (Nouveau-Brunswick)



**ICRML**  
Institut canadien  
de recherche  
sur les minorités  
linguistiques

**CIRLM**  
Canadian Institute  
for Research  
on Linguistic  
Minorities

L'**Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques** est un organisme de recherche indépendant et sans but lucratif, créé grâce à un financement de Patrimoine canadien. Il exerce un rôle de leader, de rassembleur et de partenaire auprès des chercheurs, des organismes communautaires et des instances gouvernementales, afin de promouvoir une plus grande connaissance de la situation des minorités de langue officielle du Canada et une meilleure compréhension des enjeux prioritaires qui les concernent.

L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques reconnaît l'appui du gouvernement du Canada.

**Canada**

**TABLE DES MATIÈRES**

Mémoire de l'ICRML \_\_\_\_\_ 5

L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques \_\_\_\_\_ 5

    Historique \_\_\_\_\_ 5

    Mission \_\_\_\_\_ 5

    Vision \_\_\_\_\_ 5

Introduction \_\_\_\_\_ 6

La recherche par et sur les CLOSM \_\_\_\_\_ 6

Les enjeux concernant l'épanouissement et le développement des CLOSM \_\_\_\_\_ 8

    Vers une synergie entre l'intervention de l'État et les initiatives locales de revitalisation linguistique \_\_\_\_ 10

Conclusion \_\_\_\_\_ 11

Références \_\_\_\_\_ 12

## Consultations pancanadiennes sur les langues officielles 2016 Mémoire de l'ICRML

---

### L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LES MINORITÉS LINGUISTIQUES

#### HISTORIQUE

L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) a été créé en mars 2002 pour répondre aux besoins de connaissances afin de mieux cerner les défis auxquels font face les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) ainsi que les tendances qui se manifestent dans leur environnement. Située à l'Université de Moncton, la mission de l'Institut est d'envergure nationale.

#### MISSION

L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques exerce un rôle de leader, de rassembleur et de partenaire auprès des centres de recherche, des chercheurs, des organismes communautaires et des instances gouvernementales, dans le but de promouvoir une plus grande connaissance de la situation des minorités de langue officielle du Canada et une meilleure compréhension des enjeux prioritaires qui les concernent.

À cet effet, il s'engage à réaliser, en collaboration avec ses partenaires, des travaux de recherche pertinents pouvant appuyer les divers intervenants des minorités de langue officielle et les artisans des politiques publiques en matière linguistique.

#### VISION

Par la pertinence et la qualité de ses recherches, la force de ses partenariats et l'expertise de son personnel et de ses membres associés, l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques guide les actions des agents communautaires et des instances gouvernementales engagés dans l'épanouissement des minorités de langue officielle au Canada.

## INTRODUCTION

Les activités de recherche menées à l'ICRML nous ont permis de saisir plusieurs enjeux qui se posent pour le développement, l'épanouissement et la vitalité des CLOSM. Par ailleurs, la recherche elle-même est un enjeu pour les CLOSM. Nous allons donc aborder ces deux types d'enjeux dans le mémoire que nous avons préparé.

## LA RECHERCHE PAR ET SUR LES CLOSM

Les sociétés du savoir dont font partie les CLOSM se caractérisent par le statut et le rôle que jouent les connaissances et la science en leur sein. La complexification de la société rend nécessaire et essentiel l'accès à des savoirs experts, analytiques et critiques. À moins de vouloir fonder nos décisions sur des convictions idéologiques qui font fi de l'examen des faits, ce qui constitue un danger réel pour notre société, les décideurs et les intervenants ont besoin de fonder leurs décisions et leurs actions sur des données et des savoirs scientifiques. Cela est aussi vrai pour les CLOSM et l'importance de la recherche pour leur développement a d'ailleurs été reconnue en plusieurs occasions

Rappelons les constats faits en ce sens par le Commissaire aux langues officielles du Canada en 2006, à une période où le gouvernement canadien reconnaissait l'importance de la recherche dans nos sociétés :

Plusieurs intervenants font un lien entre la recherche et la vitalité et le développement des CLOSM. Dans une étude commandée par le Commissaire aux langues officielles, les auteurs montrent ce lien : la connaissance, la recherche et l'évaluation de la vitalité paraissent essentielles au rehaussement de la vitalité elle-même (Commissariat aux langues officielles, 2006, p. 6).

Les CLOSM, étant donné leur caractère minoritaire, n'ont justement pas la capacité de mener seules cette activité. C'est pourquoi le soutien du milieu de la recherche et des gouvernements est essentiel (Commissariat aux langues officielles, 2006, p. 57).

Pour leur part, les gouvernements sont appelés à établir des mécanismes de coordination et de gouvernance partagée en matière de recherche et d'assurer un financement adéquat et équitable pour répondre aux besoins de recherche des CLOSM par l'entremise des grands conseils de recherche, des chaires de recherche du Canada et du Plan d'action pour les langues officielles (Commissariat aux langues officielles, 2006, p. 60).

Des symposiums organisés par le gouvernement canadien sur la recherche en 2008 (Intersol, 2008) et en 2011 (Groupe Intersol Group, 2011) ont permis de préciser les besoins en recherche et l'importance de mettre en place des mesures pour favoriser la mobilisation des connaissances pour les CLOSM, c'est-à-dire la circulation des savoirs entre les milieux académiques, communautaires et gouvernementaux. Une conclusion qui ressortait des symposiums soulignait l'importance de la recherche pour élaborer des politiques publiques.

Le premier symposium a été organisé dans la foulée de la réalisation de l'enquête postcensitaire sur la vitalité des minorités de langue officielle en 2006. **Pour mesurer l'évolution des CLOSM depuis 2006, il nous semble nécessaire de faire une nouvelle enquête postcensitaire sur les CLOSM.** Une telle enquête est un outil important pour faire un portrait de la situation linguistique



dans les CLOSM et, en comparant avec les données de l'enquête de 2006, de mesurer les avancées et les reculs en matière linguistique. Nous croyons que **ce projet devrait faire partie du prochain Plan d'action sur les langues officielles**. Nous avons déjà commencé à en discuter avec des parties prenantes, comme Statistique Canada, le bureau du Commissaire aux langues officielles, la FCFA et le QCGN. Nous avons envoyé une lettre à la ministre Mélanie Joly à ce sujet le 5 mai 2016.

Par ailleurs, nous croyons que **des mesures doivent être prises pour accroître les capacités de recherche dans les institutions d'enseignement universitaire en milieu minoritaire** et que **davantage de ressources doivent être consacrées au financement de la recherche menée dans ces institutions**. Les besoins de recherche sur les CLOSM sont nombreux et les ressources (chercheurs, financement des projets de recherche) sont souvent insuffisantes. En 2008, le Commissaire aux langues officielles constatait que : « Les chercheurs qui travaillent dans les établissements des CLOSM ou qui se penchent sur des questions liées aux langues officielles doivent, dans leur quête de financement, surmonter de nombreux obstacles... » (Commissaire aux langues officielles, 2008).

Selon nous, **des mesures plus dynamiques doivent être mises en œuvre par les agences subventionnaires de la recherche au Canada (CRSH, IRSC et CRSNG)** pour favoriser la recherche par les chercheurs œuvrant en milieu minoritaire et pour favoriser la recherche sur les CLOSM.

Nous croyons qu'il faudrait bien **évaluer les résultats des mesures mises en place par les agences subventionnaires en recherche** pour se conformer à la Loi sur les langues officielles et les suivre de près. Des comités consultatifs où siègeraient des représentants des experts et des parties prenantes communautaires devraient être mis en place pour aider ces agences à respecter leurs obligations linguistiques.

Par ailleurs, nous croyons que **le gouvernement devrait appuyer les activités de recherche dans les CLOSM afin de répondre à leur besoin de connaissance**. Depuis 2012, le ministère Patrimoine canadien a cessé de financer des projets de recherche qui permettraient de répondre à ces besoins. Or, Santé Canada continue de réserver une enveloppe pour la recherche dans le domaine des langues officielles en santé. Nous croyons que **le gouvernement canadien devrait adopter une approche cohérente en matière de recherche en appuyant les projets de recherche dans tous les secteurs d'intervention**.

Depuis une dizaine d'années, un retard considérable s'est produit dans la production de données pertinentes pour appuyer l'intervention du gouvernement dans le domaine des langues officielles. Nous croyons que **des fonds doivent être investis en recherche et en mobilisation des connaissances sur les CLOSM afin de rattraper ce retard**. Les chercheurs, les intervenants et les décideurs concernés par les CLOSM ont besoin de ces données probantes et sont prêts à s'engager pour mettre en place les conditions qui favoriseront une meilleure synergie entre les connaissances et leurs pratiques. Cela est vrai dans le domaine de la santé, de la littératie et des compétences essentielles, de la petite enfance, de la justice et de l'immigration pour ne donner que quelques exemples.

La recherche et la mobilisation des connaissances s'appuient de plus en plus sur des réseaux qui intègrent des chercheurs et des partenaires communautaires, privés et gouvernementaux. L'intervention du gouvernement canadien en matière de langues officielles devrait servir à créer et à **appuyer ces réseaux et ces structures de recherche et de mobilisation des connaissances sur**



les CLOSM. Plus particulièrement, il devrait appuyer le Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise (RRCQEA) afin de **pérenniser les efforts** qui sont menés dans cette communauté depuis plusieurs années et **d'accroître les ressources** à cette fin. Ce Réseau a été et est financé par Patrimoine canadien dans le cadre d'ententes qui peuvent être d'une durée d'un, deux ou trois ans. Son mandat est de développer les capacités de recherche sur les anglophones au Québec.

Voici quelques  **pistes de recherche qui nous semblent importantes** à poursuivre pour appuyer le développement des CLOSM.

- **Les lois linguistiques et leur application** : mieux comprendre ce qui favorise la mise en œuvre et le respect des lois linguistiques au fédéral et dans les provinces;
- **Les facteurs favorisant la vitalité linguistique** et l'évaluation des mesures de revitalisation linguistique. **Conception d'indicateurs de vitalité linguistique**;
- **Les facteurs favorisant l'offre active de services dans la langue minoritaire. Conception d'indicateurs pour mesurer l'offre active de services dans la langue minoritaire**;
- **La gouvernance des CLOSM**. Les crises récentes touchant la gouvernance communautaire dans plusieurs communautés (Nouveau-Brunswick, Ontario, Saskatchewan) montrent l'importance de mener une réflexion sur la manière dont les communautés prennent des décisions collectives et coordonnent leurs activités;
- **Les perceptions de la population francophone, anglophone et allophone à l'égard des langues officielles, de la dualité linguistique et du bilinguisme**. Les cas d'intolérance que nous pouvons observer dans certaines communautés à l'égard des langues officielles témoignent, entre autres, d'un manque de compréhension et de sensibilisation.

Rappelons que les travaux de recherche peuvent faire connaître des pratiques exemplaires et mener à la conception de projets pilotes qui visent à stimuler des changements souhaités par et pour les CLOSM.

## **LES ENJEUX CONCERNANT L'ÉPANOUISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES CLOSM**

La recherche nous amène par ailleurs à mieux comprendre les enjeux des CLOSM. Le développement et l'épanouissement des CLOSM reposent selon nous sur quelques piliers incontournables que les intervenants et les décideurs ne peuvent pas ignorer.

A) L'épanouissement et la vitalité des CLOSM reposent sur des **institutions fortes** :

- des écoles en nombre suffisant et qui ont des capacités et des infrastructures comparables aux écoles de la majorité;
- des collèges et des institutions postsecondaires qui répondent aux besoins de formation et de recherche des CLOSM;
- des entreprises et des milieux de travail où il est possible de s'épanouir dans la langue minoritaire;
- des établissements de santé et de mieux-être qui répondent aux besoins en santé des populations en situation minoritaire;
- de nouvelles institutions/organisations pour mieux répondre aux besoins de la population minoritaire: petite enfance, foyers de soins, immigration, alphabétisation, etc.



- B) L'épanouissement et la vitalité des CLOSM reposent sur **une population qui choisit de vivre dans sa langue** de la naissance à la mort et **qui a la possibilité de le faire**.
- Une population informée de ses droits linguistiques, des ressources et des services disponibles dans sa langue;
  - Une population qui est fière de vivre dans sa langue et qui souhaite la transmettre aux générations suivantes;
  - Une population qui a les compétences essentielles pour bien fonctionner dans nos sociétés. Les niveaux de littératie et de numératie dans les communautés francophones minoritaires sont préoccupants dans certaines régions (Statistique Canada, 2013).
- C) L'épanouissement et la vitalité des CLOSM reposent sur une langue minoritaire dont **l'égalité de statut avec la langue de la majorité et dont les droits sont reconnus, défendus et promus**.
- D) Une **gouvernance communautaire efficace et légitime** : les CLOSM ont mis en place avec les années des mécanismes pour prendre des décisions collectives, pour coordonner leurs activités, pour mettre en œuvre des projets collectifs et pour délibérer et discuter de leur avenir et de leur développement. Ces mécanismes de gouvernance communautaire doivent :
- a. être démocratiques, légitimes, transparents et efficaces;
  - b. faire une place aux individus/citoyens et être bien ancrés dans la population;
  - c. faire le lien entre le gouvernement et les populations minoritaires et majoritaires;
  - d. reposer sur une société civile qui travaille d'abord pour les communautés;
  - e. reposer sur le travail d'intervenants qui ont les compétences pour œuvrer dans les divers secteurs composant les communautés minoritaires.
- E) Des **services offerts activement** dans la langue minoritaire.
- Là où une loi le prescrit, les services publics sont offerts activement dans la langue minoritaire;
  - Un secteur communautaire qui offre les services dans la langue minoritaire. Dans un contexte où l'État et les gouvernements développent des partenariats avec les secteurs communautaire et privé pour offrir des services, il importe de responsabiliser ces secteurs communautaires aux enjeux linguistiques.
- F) Des politiques linguistiques pertinentes, transparentes qui reposent sur **des partenariats respectueux de l'autonomie des organismes minoritaires**.
- Les politiques linguistiques des gouvernements fédéral et provinciaux répondent aux besoins et aux aspirations des CLOSM définis par leurs représentants;
  - Les politiques linguistiques encouragent l'autonomie des organismes et développent leurs capacités de gouvernance et leurs capacités à réaliser leurs projets et à offrir des services à la population;
  - Les politiques linguistiques reposent sur des partenariats exemplaires entre les gouvernements fédéral et provinciaux et les organismes communautaires issus des minorités.



## VERS UNE SYNERGIE ENTRE L'INTERVENTION DE L'ÉTAT ET LES INITIATIVES LOCALES DE REVITALISATION LINGUISTIQUE

Plusieurs facteurs déterminent le développement et la vitalité des CLOSM. C'est pourquoi, pour atteindre les objectifs prescrits par ses obligations linguistiques, l'État doit intervenir dans plusieurs secteurs de la vie sociale et à plusieurs échelles. Notons que certaines actions du gouvernement visent des individus, alors que d'autres visent des collectivités.

L'obligation d'offrir activement des services publics dans la langue officielle minoritaire, par exemple, vise des individus. Nous savons que **les chances d'utiliser les services dans la langue minoritaire augmentent si l'offre de services est active** et si l'individu perçoit que **le choix de l'une ou l'autre langue n'aura pas d'impact sur la qualité des services**. Cette offre active a un sens s'il y a des individus qui ont toujours les compétences linguistiques pour utiliser leur langue et qui sont à l'aise de le faire. Or, ce sont les communautés qui « produisent » des francophones ou des anglophones qui ont les compétences pour vivre dans leur langue et qui choisissent de le faire. Cela suppose que des communautés leur donnent la possibilité d'apprendre la langue minoritaire et leur offrent des espaces pour vivre dans cette langue. L'offre active de services en français est une composante parmi d'autres qui contribuent à la vitalité de ces communautés. La présence d'institutions et d'organisations qui œuvrent dans la langue minoritaire est aussi une composante importante. L'intervention de l'État canadien doit renforcer ou créer des institutions et des organismes qui offrent des espaces de vie dans la langue minoritaire, en plus d'offrir des services aux populations ou de défendre les intérêts et les droits des CLOSM. Ce type d'intervention vise plus largement **le développement des collectivités**.

Une communauté existe si ses membres ont un sentiment d'appartenance envers elle, s'ils ont une fierté de faire partie de cette communauté et s'ils partagent une identité collective. Si ces dimensions sont plus intangibles, elles sont néanmoins essentielles et déterminantes. Elles se traduisent par un désir et le choix de vivre dans la langue minoritaire et, pour les parents, de la transmettre à leurs enfants. Plusieurs communautés ont vu leur vitalité linguistique décliner au fil des ans et, avec elle, le sentiment d'appartenance et l'identité de ses membres, ainsi que l'usage de la langue minoritaire. Ces communautés recèlent néanmoins un potentiel de vitalité qui doit être actualisé si nous voulons véritablement contribuer à leur épanouissement. D'ailleurs, certaines de ces communautés ont vécu une véritable revitalisation linguistique ces dernières années. Prenons l'exemple de la petite communauté acadienne de Chezzetcook en Nouvelle-Écosse. La vitalité linguistique de cette communauté était en net déclin jusqu'à tout récemment. Des initiatives communautaires comme la construction d'une école et d'un site historique ont stimulé l'apprentissage de la langue française et ont fait naître une fierté identitaire qui était presque disparue.

Cet exemple montre qu'il est possible de renverser un processus d'assimilation et que celle-ci n'est donc pas une fatalité. De plus, cet exemple montre l'importance d'intervenir à l'échelle locale. **L'intervention de l'État et des organismes communautaires doivent encourager et appuyer les initiatives locales communautaires. Il est important que l'intervention par le haut du gouvernement s'arrime à ce type d'initiatives locales et, en leur absence, qu'elles les encouragent et les favorisent.**

Avec l'aide de l'État et de ses partenaires, les communautés locales devraient promouvoir leur identité et leur langue en élaborant des plans de revitalisation linguistique qui s'appuient sur une

prise en charge et une mobilisation communautaires. Celles-ci viseraient notamment à stimuler la construction identitaire, la transmission de la culture et de la langue aux enfants et même aux adultes. Nous croyons que **des comités de revitalisation linguistique devraient être créés dans les communautés et que des intervenants, en s'appuyant sur des histoires à succès et de bonnes pratiques, pourraient les aider à élaborer un plan de revitalisation linguistique et à mettre en œuvre des actions en ce sens.**

Afin de respecter la LLO, notamment la partie VII, le gouvernement canadien doit rendre accessibles les ressources pour appuyer ces initiatives locales.

## **CONCLUSION**

Le prochain plan d'action sur les langues officielles doit se définir autour d'une vision claire du développement et de l'épanouissement des CLOSM. Il doit pouvoir mettre en œuvre des moyens qui permettront non seulement de freiner la lente érosion démographique des CLOSM, mais d'accroître la vitalité des CLOSM. Nous croyons qu'un coup de barre doit être donné tant par les gouvernements que ses partenaires en matière de langue officielle afin de renverser les tendances assimilationnistes qui touchent les CLOSM, notamment les communautés francophones en situation minoritaire et de favoriser une réelle revitalisation linguistique.

Le plan d'action devra aussi refléter une action interministérielle qui soit bien coordonnée et cohérente. Les ministères et les agences gouvernementales canadiens doivent suivre une approche qui reflète une vision partagée. De plus, leur engagement doit être constant et d'intensité semblable. Il faut planifier dès le départ une évaluation continue de l'action gouvernementale afin de déterminer si les objectifs du plan sont atteints et si l'action du gouvernement, en partenariat avec les organismes communautaires, a un effet observable sur le développement et l'épanouissement des CLOSM. Le prochain plan devra prévoir des indicateurs de progrès afin de mesurer les résultats engendrés par les investissements dans les CLOSM. Plusieurs indicateurs de la vitalité ont été développés et peuvent servir à évaluer l'action des gouvernements et des organismes œuvrant en milieu minoritaire.

## RÉFÉRENCES

Commissariat aux langues officielles (2006), *Une vue plus claire, évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, rapport produit par Marc L. Johnson et Paule Doucet. En ligne : [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu\\_etu\\_052006\\_f.php](http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_052006_f.php) (21 juillet 2016).

Commissariat aux langues officielles (2006), *Le rôle des organismes fédéraux de financement de la recherche du Canada dans la promotion des langues officielles*. En ligne : <http://www.ocol-clo.gc.ca/fr/contenu/le-role-des-organismes-federaux-de-financement-de-la-recherche-du-canada-dans-la-promotion-0> (21 juillet 2016)

Groupe Intersol Group (2011), *Symposium de la recherche sur les langues officielles au Canada*, Rapport préparé pour le Secrétariat des langues officielles, Patrimoine canadien. En ligne : [http://www.icrml.ca/fr/site\\_content/274-general/21-symposium-recherche-langues-officielles-canada](http://www.icrml.ca/fr/site_content/274-general/21-symposium-recherche-langues-officielles-canada) (21 juillet 2016).

Intersol (2008), *Les enjeux de recherche sur les langues officielles symposium*, Rapport préparé pour le Secrétariat des langues officielles Patrimoine canadien. En ligne : <http://www.icrml.ca/fr/salle-des-medias/archives-des-nouvelles/21-symposium-enjeux-recherche-langues-officielles> (21 juillet 2016).

Statistique Canada (2013), *Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, produit no 89-555-X au catalogue. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-555-x/89-555-x2013001-fra.pdf> (juillet 2016).